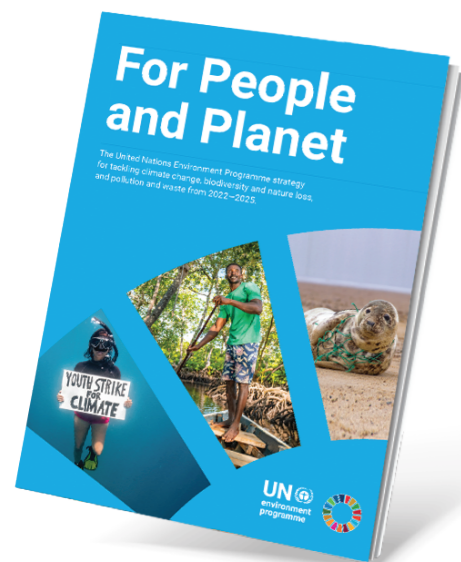


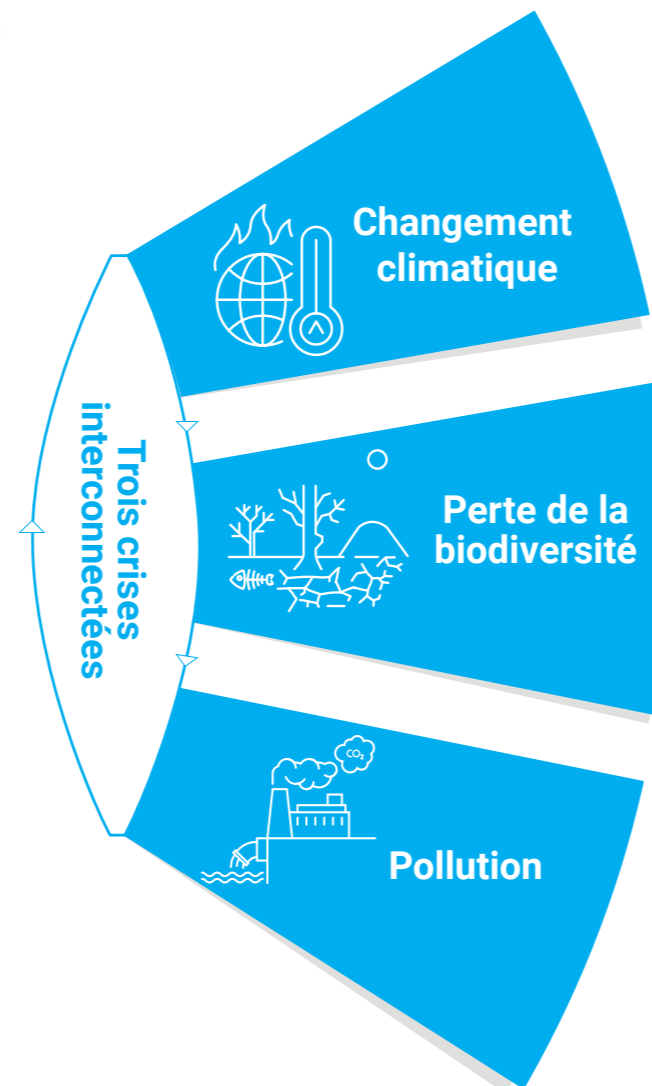
POUR L'HUMANITÉ ET POUR LA PLANÈTE



LA STRATÉGIE 2022-2025 DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PERTE DE LA NATURE ET LA POLLUTION



La stratégie à moyen terme explique la contribution du PNUE au programme de développement durable à l'horizon 2030 et à la décennie d'action au cours de la période 2022-2025, avec une perspective 2050 sur la durabilité planétaire pour les populations, la prospérité et l'équité.



Quatre leviers de changement pour de meilleurs résultats



Les accords multilatéraux en matière d'environnement et leur « effet multiplicateur »

Le PNUE encouragera une coopération cohérente et synergique entre tous les accords multilatéraux sur l'environnement afin de « multiplier » leurs effets et d'obtenir de meilleurs résultats dans le cadre du programme de développement durable à l'horizon 2030.



Un multilatéralisme inclusif pour une gouvernance environnementale mondiale plus forte

Le PNUE s'efforcera de maintenir un niveau d'ambition élevé au sein du multilatéralisme environnemental mondial, en se concentrant sur les défis actuels, les opportunités et les besoins émergents, ainsi que sur la coopération numérique en matière d'environnement.



Rehausser l'ambition environnementale par la réforme des Nations Unies

Le PNUE abordera la réforme des Nations unies à travers le prisme thématique unifié du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution afin de renforcer son rôle de guide, de rehausser ses ambitions et d'accélérer et d'intensifier les progrès vers les objectifs de développement durable.



Une communication innovante pour une défense de l'environnement renforcée

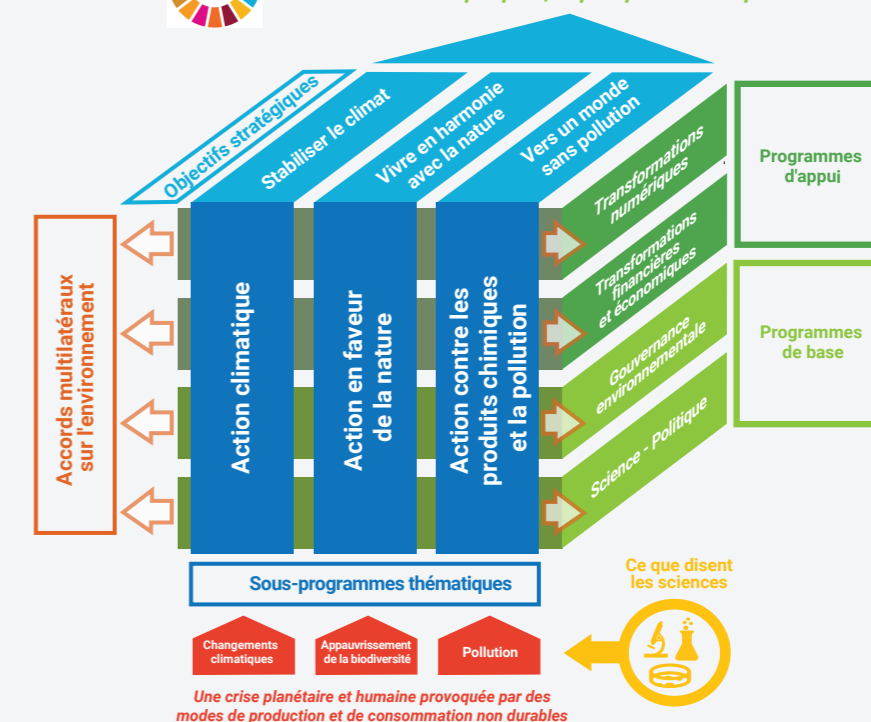
Les communications du PNUE contribueront à assurer la cohérence du large éventail d'actions environnementales afin de stimuler l'engagement sociétal et d'encourager la prise de décision et les actions environnementales.

La stratégie à moyen terme 2022-2025 du PNUE est axée sur trois objectifs stratégiques atteints par trois sous-programmes thématiques, soutenus par deux sous-programmes fondamentaux et facilités par deux sous-programmes habilitants.

Informed by the latest science and in collaboration with the multilateral environmental agreements (MEAs), the strategy charts UNEP's response to the triple planetary crisis and its drivers of unsustainable patterns of consumption and production.



Vers la réalisation des objectifs de développement durable
Pour les peuples, la prospérité et l'équité



Trois sous-programmes thématiques interconnectés répondent directement aux crises du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution.



L'action climatique

se concentre sur l'Accord de Paris qui guide l'action collective en faveur du climat dans le respect du développement durable. La stabilité climatique à long terme dépendra du respect par les pays de leurs engagements en matière d'atténuation et d'adaptation au titre de l'Accord de Paris.



L'action pour la nature

propose des solutions scientifiques pour la nature dans tous les secteurs et à tous les niveaux de gouvernance afin d'arrêter et d'inverser la perte de biodiversité et préserver l'intégrité des écosystèmes, qui sont essentiels à de nombreuses activités économiques et à la fourniture de biens et de services indispensables au bien-être humain.



L'action relatives aux produits chimiques et à la pollution

prévient, contrôle et gère la pollution afin d'améliorer la santé et le bien-être des humains, d'avoir des effets positifs sur la biodiversité et d'améliorer la santé des écosystèmes en prévenant de nouveaux dommages tout en augmentant la résilience.

Deux sous-programmes fondamentaux constituent la base des sous-programmes thématiques.



L'interface science-politiques

fournit des données, des informations et des connaissances scientifiquement crédibles et impartiales, ainsi que des analyses et des recommandations politiques pertinentes pour catalyser et accélérer les solutions et les actions en faveur de l'environnement, sur la base d'un examen continu de la situation et des tendances mondiales.



La gouvernance environnementale

aide les pays à élaborer et à mettre en œuvre des politiques environnementales de manière intégrée et favorise une prise de décision cohérente en vue de la mise en place de cadres juridiques et institutionnels plus efficaces qui sous-tendent la réalisation des objectifs convenus au niveau international en matière de climat, de biodiversité et de pollution dans le contexte du programme de développement durable à l'horizon 2030.

Deux sous-programmes d'appui facilitent l'exécution des sous-programmes thématiques.



La finance et les transformations économiques

favorisent l'évolution de la finance et des pratiques commerciales vers des modes de consommation et de production durables et vers la réduction des conséquences pour le climat, de la perte de biodiversité et de la pollution pour atteindre les objectifs du programme de développement durable à l'horizon 2030.



Les transformations numériques

intègrent les normes et les objectifs en matière d'environnement et de durabilité au sien de l'économie numérique mondiale. Grâce aux outils numériques les effets des trois sous-programmes thématiques seront accélérés et amplifiés et apporteront plus de transparence à la connaissance de l'état de notre planète.